



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Avis est par les présentes donné qu'au cours de la session ordinaire du conseil municipal du 11 novembre 2024 à 19h00 au Centre communautaire Jules-Romme, au 113, rang Saint-Claude à Saint-Bernard-de-Lacolle. Le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Désignation de la propriété concernée : Lot numéro 5 160 271

Nature et effets : Le propriétaire demande une dérogation mineure de lotissement. Il voudrait subdiviser un lot en deux lots pour créer un nouveau lot à usage résidentiel dans le périmètre urbain. La superficie requise au règlement de lotissement est de 2800m². La superficie demandée serait d'approximativement de 1200m² pour chaque lot. La preuve de faisabilité d'intégrer les services ainsi qu'une maison est requise dans ce dossier.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande avant que le Conseil ne rende sa décision.

Donné à Saint-Bernard-de-Lacolle, le 8 octobre 2024.

Stéphanie Leblanc
Directrice-générale, Greffière-Trésorière

